

Rapport sur les faits saillants du rapport financier 2021 et du rapport du vérificateur externe

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément aux dispositions du *Code municipal*, j'ai l'honneur de vous faire rapport des faits saillants du rapport financier 2021 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Saint-Alexandre.

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

Le rapport financier indique que les revenus de fonctionnement et d'investissement totalisent 3 392 713 \$, dont 92 740 \$ est un investissement net dans les immobilisations. Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 3 333 523 \$ et le remboursement de la dette à long terme à 104 433 \$. L'amortissement s'élève à 627 570 \$ et les affectations à 294 584 \$. Le tout pour un résultat excédentaire de l'exercice 2021 de 221 905 \$.

Au 31 décembre 2021, le surplus accumulé non réservé s'établit à 419 082 \$ et le surplus réservé s'établit à 750 495 \$ tel que :

Eau potable & Eaux usées	121 386 \$	Service des incendies	130 000 \$
Matières résiduelles	95 417 \$	Aide aux familles	2 663 \$
Association des loisirs Saint-Alexandre	52 079 \$	Infrastructures	87 506 \$
Subventions environnement (toilettes)	194 \$	Fonds vert de Saint-Alexandre	11 000 \$
Fonds des carrières et sablières	40 000 \$	Surplus affecté au budget 2022	210 250 \$

Et un revenu reporté au 31 décembre 2021 s'établissant à 138 800 \$ pour le Fonds des carrières et sablières.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au rapport du vérificateur, préparé par monsieur Robert Arbour, CPA auditeur pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2021, il est mentionné que les états financiers sur les activités financières, d'investissement et l'évolution de la situation financière respectent les pratiques comptables reconnues dans le milieu municipal. Le rapport du vérificateur est sans réserve et aucun contrôle défaillant n'a été répertorié.

RAPPORT PORTANT SUR L'ÉTAT ÉTABLISSANT LE TAUX GLOBAL DE TAXATION

Au rapport de l'auditeur indépendant, le taux global de taxation réel de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la municipalité a été établi, dans tous les aspects significatifs, conformément aux exigences légales. Le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 176 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1). Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, ce taux se situe à 0.5161 \$ par 100\$ d'évaluation.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 indiquait des prévisions de 3 450 000 \$ au total dont 1 506 000 \$ pour l'année 2021. Les projets les plus importants réalisés en 2021 sont les suivants :

- Forage exploratoire pour un nouveau puits d'approvisionnement en eau potable
- Octroi du contrat pour un nouveau camion incendie autopompe qui sera livré en 2022
- La réfection du rang Sainte-Anne
- L'octroi du contrat pour faire les devis d'un nouveau réservoir en eau potable

AU COURS DE L'ANNÉE 2021, LES ACTIVITÉS ET PROJETS SUIVANTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS :

- Réfection de la rue Déodet
- Réparation du trottoir sur la rue Saint-Denis
- Mise en place de la collecte des matières compostables

Programme de subvention visant la réduction de la consommation d'eau potable

Le programme de subvention pour le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit s'est poursuivi. Il a été mis sur pied dans le but de réduire la consommation d'eau potable. Il permet un remboursement de 100 \$ pour le remplacement d'une toilette à débit régulier par un modèle de 4 à 6 litres. Nous avons accordé 102 subventions depuis le début du programme et 6 pour cette année.

Le remplacement d'une toilette permet une économie d'eau de 12 775 litres par année par personne, soit 3 518 mètres cubes (m³) /année au total pour les 102 subventions accordées. La municipalité de Saint-Alexandre mise également sur un programme d'aide financière afin d'acheter un récupérateur d'eau de pluie pour diminuer la consommation d'eau de l'aqueduc municipal. En 2021, ce sont cinq (5) personnes qui ont bénéficié de la subvention de 50 \$ pour l'achat de ces récupérateurs d'eau de pluie.

Programme de subvention pour les couches lavables

Cette année le programme de subvention pour les couches lavables a permis d'offrir une remise de 100 \$ à deux (2) familles.

Programme d'aide aux activités de loisirs

Trente-six (36) subventions ont été accordées aux familles pour un total de 3 327.50 \$ concernant l'aide aux activités de loisirs.

Une entente intermunicipale avec la ville de Bedford permet de réduire les coûts aux citoyens de Saint-Alexandre pour participer aux activités de hockey mineur, de patinage artistique et de patinage libre et d'assurer l'accessibilité à une infrastructure sportive à prix abordable. La municipalité débourse un montant de 19 636.50 \$ dans le cadre de cette entente. Les familles qui utilisent les services de l'aréna de Bedford peuvent aussi demander la subvention d'aide aux activités sportives.

Prévention incendie

Le conseil a renouvelé l'entente intermunicipale de fourniture de services, en matière de prévention, avec la Régie intermunicipale d'incendie Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide d'Iberville, afin de mettre en œuvre la section prévention du schéma de couverture de risques en incendie de la municipalité. Le préventionniste a ainsi procédé à l'inspection des propriétés qui, dans le schéma, sont jugées à risques moyens, élevés et très élevés. Le conseil a également approuvé une entente d'entraide intermunicipale avec la ville de Farnham et la municipalité de Venise-en-Québec. Le conseil a également octroyé le contrat pour la fabrication d'un nouveau camion autopompe qui sera livré durant l'année 2022.

Des équipes faisant partie du Service de sécurité incendie de Saint-Alexandre ont poursuivi leur travail cette année en procédant à l'inspection des propriétés qui, dans le schéma, sont jugées à risques plus faibles en visitant les secteurs résidentiels de la municipalité.

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte bien grâce à des pratiques de gestion rigoureuses et à un désir d'amélioration continue. Nous poursuivons nos efforts afin d'offrir des services de qualité au meilleur coût possible, compte tenu du contexte économique actuel.

Durant la dernière année, la Municipalité a réalisé des actions environnementales afin de poursuivre son adaptation aux changements climatiques. La mise en place du Fonds vert municipal octroie un financement aux initiatives vertes telles que des mesures de protection de la biodiversité, des initiatives de reboisement et des mesures visant à réduire collectivement l'empreinte carbone.

La Municipalité continue également son travail afin de pallier les problématiques de l'eau. Ce sont des étapes qui prennent du temps, mais nous sommes confiants que les investissements que nous faisons et ferons amélioreront grandement l'approvisionnement de cette ressource pour la communauté desservie par le réseau municipal.

Le travail effectué est le fruit d'une franche collaboration avec un personnel dévoué et compétent. Le conseil municipal se joint à moi pour remercier la direction générale, le personnel administratif, le bibliothécaire, l'inspectrice municipale, l'équipe aux travaux publics, les brigadiers, l'équipe des loisirs, des communications et de la culture ainsi que le directeur du Service de sécurité incendie, les officiers et toute l'équipe de pompiers volontaires et de premiers répondants pour tout le travail accompli tout au long de cette année. Un immense merci pour votre dévouement envers la communauté!

Nous reconnaissons le travail des organisations de bénévoles pour leur contribution au bien commun et je cite les membres de l'Association des loisirs de Saint-Alexandre, du Club de l'Âge d'Or, de St-Alex-en-feux, du Club de Tir Josée ainsi que le conseil de la Fabrique de Saint-Alexandre.

Enfin, je tiens également à souligner la fierté de travailler avec un conseil municipal paritaire à la suite des élections municipales de novembre dernier. J'en profite à nouveau pour vous remercier de votre confiance à notre égard.

Des jours meilleurs sont à venir après deux années grandement marquées par la pandémie. Je souhaite que nous puissions reprendre nos activités collectives dans la joie et le plaisir de se retrouver.

Cordialement,

Yves Barrette, maire